

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Sylvain Lamothe

Date: 2026-01-21

Objet : Consultation publique – Mémoire citoyen sur la voie de contournement ferroviaire

Bonjour,

Je vous transmets ce mémoire citoyen dans le cadre de la consultation publique sur la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic. En tant que résident de Lac-Mégantic et de Nantes, je souhaite partager une perspective locale souvent négligée dans les discussions officielles.

Depuis la tragédie de 2013, la sécurité ferroviaire est une priorité. Si le projet de voie de contournement vise à éloigner les convois du centre-ville, il ne doit pas occulter les problèmes persistants ailleurs sur le réseau, notamment à Nantes. La traverse de la Route 161 a connu de nombreuses anomalies techniques depuis plus d'une décennie. Malgré des réparations, les déviations de la voie et les affaissements du sol ont continué. En 2019, un déraillement est survenu dans ce secteur, révélant l'insuffisance des mesures correctives.

Je reconnais que le projet est encadré par des experts, bonifié par des consultations publiques et renforcé par 138 mesures d'atténuation. Toutefois, ces efforts ne doivent pas servir à masquer les lacunes structurelles du réseau existant ni à marginaliser les voix citoyennes. La sécurité ne peut reposer uniquement sur les opérateurs privés. Elle exige un audit complet du réseau, un engagement clair à corriger les points faibles, et un mécanisme de suivi citoyen indépendant.

La voie de contournement ne doit pas être un écran de fumée, mais un levier pour une refonte complète de la sécurité ferroviaire dans notre région. À Nantes, nous avons vu que des réparations superficielles ne suffisent pas. Nous demandons que les décisions soient prises avec transparence, rigueur, et en tenant compte de l'expertise citoyenne.

Merci de prendre en compte cette contribution.

Cordialement,
Sylvain Lamothe
Résident de Lac-Mégantic, Nantes MRC du Granit